

CRC Pays-de-la-Loire
KPL GA250116 KJF
28/04/202

**Chambre Régionale des Comptes
des Pays de la Loire,
Monsieur Luc HERITIER, Président
25, rue Paul Bellamy
B.P. 14119
44041 Nantes Cedex 01**

PDT/PB/NR
V/Réf : ROD 2025-113
Envoi par mail à plgreffe.correspondanceJF@crtc.ccomptes.fr
Dossier suivi par : Olivier CLAUDON
Tél : 02.49.02.21.25
Envoi de l'original en recommandé avec AR N°1A 209 018 1742 2

Mouilleron-le-Captif, le 28 avril 2025.

Objet : Eléments de réponse au rapport d'observations définitives ROD 2025-113.

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre courrier du 10 avril 2025 accompagnant le rapport d'observations définitives établi à l'issue de la démarche de contrôle des comptes et de la gestion de notre association.

Comme a pu le relever l'équipe instructrice de cette mission d'audit et de contrôle, nous nous sommes appliqués à fournir, de manière précise et conséquente, l'ensemble des informations et données nécessaires au bon déroulement de cette mission. Les différents dirigeants - élus ou salariés - et plus largement les professionnels, se sont rendus disponibles et ont pu apporter réponses avec précisions à l'ensemble des questions formulées lors des différentes investigations conduites, selon les volontés de l'équipe en charge du contrôle.

Nous souhaitons dans un tout premier temps souligner l'ampleur des investigations conduites et l'attachement témoigné par l'équipe instructrice à comprendre notre organisation, nos activités, notre gestion et nos spécificités.

Nous partageons les constats formulés et entendons les axes de progrès soumis. C'est la raison pour laquelle nous prenons acte des recommandations formulées, et pouvons dès à présent indiquer, comme l'a d'ailleurs souligné l'équipe instructrice, que des actions concrètes sont engagées pour la plupart d'entre elles.

Bien que bon nombre de nos remarques formulées au regard du rapport d'observations provisoires aient été prises en compte, il nous est apparu cependant nécessaire d'apporter des précisions sur plusieurs points tels qu'ils figurent dans le rapport.

En 1^{er} lieu, si nous partageons les constats du rapport d'observations définitives sur la faiblesse des taux d'équipement en Vendée tant pour les structures pour enfants que celles pour adultes, il nous semble cependant important de rapprocher ces taux d'équipement des besoins.

.../...

...

Concernant particulièrement les foyers d'hébergement et les foyers de vie, indépendamment du quantitatif en termes de "taux d'équipement" nous observons en analysant les listes d'attente et les parcours, que les places FH sont de moins en moins attractives probablement pour plusieurs raisons : développement d'une offre alternative (par exemple Habitat inclusif), mais aussi évolution du public accompagné en ESAT.

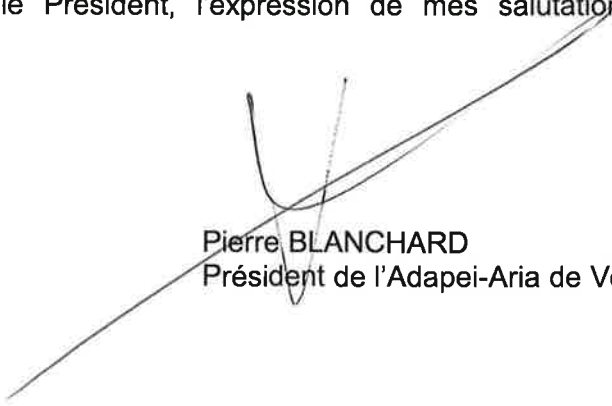
Parallèlement, l'offre FV, qui est au même niveau qu'en Sarthe et en Mayenne, est fortement en tension, avec beaucoup de besoins (travailleurs d'ESAT retraités, jeunes en aménagement Creton, etc.).

Au 14 avril 2025, les listes d'attente sont respectivement de 80 personnes pour les foyers d'hébergement de notre association et de 188 pour les foyers de vie.

En 2nd lieu, et comme l'indique clairement le rapport, nous souhaitons souligner que nous sommes engagés résolument dans une démarche de clarification, d'optimisation et de sécurisation de nos processus comme par exemple, et sans être exhaustif, la fiabilisation du décompte de l'activité en cours de partage avec nos ATC (1^{ère} réunion le 19 mars 2025), la révision du document récapitulatif des délégations modifié et validé par les membres du CA le 14/04/25, ou encore la validation d'une procédure de prise en charge des frais engagés dans le cadre de mandats (validée par les membres du CA le 24 février 2025).

Enfin, la CNSA indique (Repères et statistique n°24 avril 2025) que dans les établissements et services pour personnes en situation de handicap, les taux d'absentéisme pour 2023 sont respectivement de 11,8% et 9,4%. Le taux d'absentéisme dans nos établissements et services sur cette même période est de 8,44% soit nettement en dessous de la moyenne nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus respectueuses et distinguées.



Pierre BLANCHARD
Président de l'Adapei-Aria de Vendée